

Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)
Nous y croyons ! Défendons là ensemble avant le 25 août 2014 !

En Mars 2014, dans son programme, le candidat Claude GENOT écrivait :

*"Chevreuse a une identité forte. C'est une alchimie entre les espaces naturels, les plaines agricoles, les forêts, le bourg et les hameaux. Notre environnement et notre cadre vie sont nos principales richesses. Notre appartenance au Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse correspond parfaitement à cette image que nous voulons conforter. D'ici 2015, les Préfets de Région dessineront les nouveaux contours des intercommunalités entraînant un changement d'échelle pour nos territoires. Plutôt que de subir ou de craindre, il est nécessaire dès aujourd'hui de **préparer ces éventuelles évolutions**. D'autres communes du Parc Naturel ont su allier la force de l'identité "Parc" avec l'appartenance à une structure intercommunale importante."*

Les élections sont passées et cette appréciation d'ordre général est transformée de manière singulière par le Maire de Chevreuse : rejoindre coûte que coûte la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines dite CASQY alors que d'autres solutions devraient être étudiées.

Pourquoi rejoindre la ville nouvelle lourdement endettée ?

Chevreuse et la CCHVC sont très peu endettées. La CASQY est une des communautés d'agglomérations les plus endettées de France (1ère sur le podium en France en 2009, 417 Millions d'€uros d'endettement en 2011, l'agence Standard & Poors ayant dégradé sa note d'évaluation). En rejoignant la CASQY, chaque habitant d'une commune prendrait en charge une dette qui ne lui incombe pas d'environ 2.800 € par habitant soit 11.200 € pour un foyer de quatre personnes !

A cela il convient d'ajouter :

- La taxe d'habitation 2014 est de 0.62% pour la CCHVC et de 5.92% pour la CASQY.
- La taxe sur le foncier bâti est de 0.472% pour la CCHVC et 0.70% pour la CASQY.
- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) s'est envolée en 2012 : + 100%, +200%... voir même +600% ce qui a valu la première manifestation de chefs d'entreprise de l'histoire de la CASQY en décembre 2012.

**Pourquoi devrions-nous supporter une dette aussi lourde
par une fiscalité qui augmenterait en flèche ?**

**Quel sera notre poids dans une CASQY de 200.000 habitants
qui fonctionne sans nous depuis des dizaines d'années ?**

Nous n'avons pas les mêmes problématiques que des communes telles que Trappes, la Verrière, Elancourt beaucoup plus peuplées que nos communes de la CCHVC.

Faut-il vraiment rappeler au Maire de Chevreuse que la plupart des habitants de la Vallée de Chevreuse ont fait un vrai choix de vie en s'installant ou en restant sur ce territoire qui doit conserver son caractère propre, proche de la nature, qui le différencie de Saint Quentin en Yvelines.

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) est certes naissante mais nous sommes convaincus qu'elle a la capacité de porter des projets au service de ses habitants. Nous pouvons y construire une identité et développer ce territoire qui nous correspond parfaitement. Commençons par des projets qui nous tiennent tous à cœur : les transports, les liaisons douces, le commerce, le haut débit, le sport, la culture et les loisirs. Il sera toujours temps de rejoindre une communauté de communes plus importante à l'avenir. Mais ne nous précipitons pas. Etudions toutes les alternatives qui s'offrent à nous.

**Sur une question aussi fondamentale qui nous engagera sur plusieurs générations,
le Maire de Chevreuse n'a pas consulté les chevrotins !**

Comme sur plusieurs sujets, nous avons une vision différente de l'avenir de Chevreuse. Nous avons la conviction que nous devons décider ensemble de notre avenir et ne pas nous le voir imposé.

Si vous partagez notre analyse, que vous êtes attaché au territoire de la Haute Vallée de Chevreuse et que vous souhaitez voir naître de nouveaux services proches de chez vous, nous vous invitons à remplir et à signer le formulaire ci-dessous et à nous le retourner **avant le 25 août 2014**

CHEVREUSE2014 - 73 rue de la Division Leclerc - 78460 CHEVREUSE

Toutes les signatures récoltées dans les différentes communes de la CCHVC seront transmises au Préfet ainsi qu'aux Présidents de la CASQY et de la CCHVC afin que l'avis de l'ensemble des habitants soit pris en compte et pas seulement celui d'un Maire, et ce avant le 28 août 2014, date limite fixée pour la validation du nouveau schéma territorial départemental.

NOM : Prénom :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Adresse e-mail : Téléphone (facultatif) :

Adhère au projet de rester au sein de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse pour y développer des projets et des services conformes à notre territoire.

DATE : SIGNATURE :

**A retourner à : CHEVREUSE2014 - 73 rue de la Division Leclerc - 78460 CHEVREUSE
ou par mail à : sebastien.cattaneo@chevreuse2014.com**